

Assemblée générale du 27 août 2016

Compte rendu

I. Approbation de l'ordre du jour

Gérard Martin, Secrétaire général ouvre l'Assemblée générale et fait approuver l'ordre du jour à l'unanimité.

II. Présentation du rapport financier par la trésorière, Michèle Bloch

Michèle Bloch présente le rapport financier de l'association en précisant qu'il porte sur l'année civile 2015 et non sur l'année associative.

Le rapport financier est téléchargeable dans l'espace adhérent du site Internet

Débat sur le rapport financier

Marie-Agnès Houzangbe (Togo) précise que les indemnités des CC leur sont payées tard, d'où le retard dans les versements à l'association. Michèle Bloch indique que lorsque les indemnités sont versées sur un compte en France, elles arrivent plus tard que celles versées localement.

Yvette Chalom (San Francisco) demande quel est le montant de l'enveloppe pour les projets. Le Bureau national précise que l'enveloppe est de 15 000 € au total.

**Le Secrétaire général demande le passage au vote.
Le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

III. Rapport d'activité du Conseil d'Administration présenté par le Secrétaire général

Gérard Martin présente le rapport d'activité de l'année associative 2015-2016. (disponible dans l'espace adhérent)

Débat sur le rapport d'activité

François Boucher (Mexique) ne note aucune amélioration du dialogue de gestion pour les bourses au Mexique.

Michèle Bloch rappelle que le dialogue doit avoir lieu en amont au moment de la définition des besoins et non après la saisie et l'envoi des dossiers à Paris.

Edmond Aparicio (Brésil) se désolé du silence de l'association concernant un bilan sur la représentation des Français de l'étranger au niveau des conseillers consulaires et sur le manque d'échanges entre conseillers consulaires et avec les administrations centrales. Selon

lui, le comportement des fonctionnaires à l'égard des conseillers consulaires laisse à désirer. **Louis Sarrasin (Autriche)** appuie Edmond : les conseillers consulaires sont ignorés en Autriche.

Gérard Martin rappelle qu'une réunion des CC a été organisée par Français du Monde lors des journées associatives l'année dernière et qu'il y en aura aussi une cette année.

Bérangère El Anbassi (Maroc) rappelle l'existence d'un Forum CC pour partager les expériences et répondre à des questions, du Groupe Facebook des CC, et la possibilité d'obtenir les coordonnées de tous les conseillers consulaires sur le site Internet. Elle souligne que le CC a aussi la place qu'il se fait!

Philippe Moreau (Munich) appuie les propos de Bérangère et ajoute qu'il peut être parfois utile de s'allier à des élus hors FDM-adfe pour obtenir des résultats.

Sur la question des bourses, **Louis Sarrasin (Autriche)** appelle l'attention sur le calcul des bourses quand existent des subventions accordées par une ville du pays.

Michèle Bloch répond que, lorsqu'il existe une subvention locale, son montant est déduit de la subvention AEFE.

Kalliopi Ango Ela (Cameroun) remercie le Siège et les sections pour le travail accompli et rappelle l'importance de la subvention de l'État, en demandant quelles sont les prévisions pour l'année prochaine. Face au plafonnement des adhérents, elle suggère une réflexion sur la question de l'adhésion.

Gérard Martin explique que pour la subvention 2017, il est encore trop tôt pour connaître son montant. Concernant les adhésions, la question sera inscrite au CA/BN l'année prochaine.

Théo Chino (New York) mentionne la Blockchain et la loi Sapin 2. Il voudrait que les associations mondiales, dont la nôtre, soient aussi actives dans ce domaine. L'association pourrait envoyer une personne au forum parlementaire de la Blockchain organisé le 4 octobre à Paris et créer quelque chose en interne.

Jean-Louis Sabatier (isolé) note que les relations avec les ONGs sont un champ d'activité important pour se rapprocher des compatriotes et trouver de nouvelles occasions de solidarités internationales. Ex: Solidarité Laïque, notamment en Haïti ou Secours populaire au Salvador.

Marie-Claire Simon (Bruxelles) rappelle que les élèves de catégorie 3 (hors fonctionnaires européens) des 14 écoles européennes peuvent déposer des dossiers de bourse au consulat de France.

Léa Agbo (Abidjan) mentionne la question des bourses universitaires. Une intervention au niveau national est-elle possible ? Gérard Martin demande que le CA/BN se saisisse de la question

En conclusion, le Secrétaire général rappelle les décès de Romaric Sulger et René Aicardi, le soutien qu'apportent les sénatrices et sénateurs et parmi ces-derniers notre présidente Claudine Lepage ainsi que les députés Pierre-Yves Le Borgn' et Christophe Prémat et les

conseillers consulaires. Il salue le travail des permanentes du siège et rend hommage à tous les responsables de section et aux adhérents-militants. Enfin il retient la solidarité dans laquelle a travaillé le Bureau national avec l'objectif de promouvoir et renforcer Français du monde-adfe.

**Le Secrétaire général demande le passage au vote.
Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.**

IV. Intervention de Claudine Lepage, Présidente

Un an déjà que vous m'avez accordé votre confiance pour présider notre association qui nous tient tous à cœur. J'espère en avoir été digne. En toute hypothèse, avec le soutien du Bureau national, du Conseil d'administration et des permanentes, nous y avons travaillé. Un grand merci du fond du cœur à Isabelle, Laurence et Hélène.

Cette année a connu de nombreux drames, en France, avec la série d'effroyables attentats, et à l'étranger aussi, où la violence a redoublé dans beaucoup de régions, jetant sur les routes davantage encore de personnes qui fuient la guerre, la terreur et la misère. En Europe nous devons faire face à une profonde remise en question de l'idéal européen, avec le choix britannique de quitter le navire. Ce Brexit ouvrant la voie à d'éventuelles autres velléités et révélateur d'un profond désamour envers une Europe qui n'a pas su tenir ses promesses de prospérité et d'égalité, et qui constitue aujourd'hui un terreau sur lequel peuvent se développer tous les populismes.

Français de l'étranger, nous sommes les témoins privilégiés, et parfois les victimes, de ces bouleversements. Et peut-être plus encore que nos concitoyens résidant en France éprouvons-nous la nécessité de l'Union. Il nous appartient donc de clamer, sans relâche, que c'est aussi cette union, cette fraternité et cette générosité qui nous permettront de faire face.

Pour revenir plus précisément à Français du monde-adfe, cette année a été l'occasion de revoir notre stratégie de communication. J'y ai été attentive. Il me semble, en effet, que cet aspect est essentiel, d'une part, pour nos échanges internes et aussi parce que nous devons encore développer notre visibilité.

En interne d'abord, avec une nouvelle forme redonnée à notre groupe de discussion des adhérents.

Notre magazine également, puisque la nouvelle maquette est en cours d'achèvement : son contenu sera étoffé, passant de 16 à 20 pages. Il est également diversifié : y figurera notamment une rubrique dressant le portrait d'un adhérent. Un magazine plus riche et plus diversifié!

Notre lettre d'information électronique, dont le succès ne se dément pas, est envoyée à quelques 600 000 exemplaires et génère de nombreux échanges.

Le site internet, enfin, va être refondu. La nouvelle version sera en ligne début 2017.

Par ailleurs, nous sommes soucieux également de développer davantage encore nos partenariats : outre notre engagement auprès du Téléthon des Français de l'étranger, nous

avons lancé un partenariat avec SOS Méditerranée. Cette association a vocation à porter assistance à toute personne en détresse sur mer sans aucune discrimination : hommes, femmes ou enfants, migrants ou réfugiés, se retrouvant en danger de mort lors de la traversée de la Méditerranée.

SOS Méditerranée est financée par des dons privés et des subventions publiques. Je lui ai d'ailleurs versé une partie de ma réserve parlementaire. A cet égard, je tiens à remercier chaleureusement Gaëlle Barré qui m'a mise en contact avec cette association. Comme vous le savez la question des réfugiés nous tient à cœur et d'ailleurs les sections Français du monde du Canada étaient co-organisateurs d'un atelier sur la justice fiscale et un autre l'accueil aux réfugiés lors du Forum social mondial qui s'est tenu cette année à Montréal. Merci à elles et tout particulièrement à Yan Chantrel et Charles Romero mais aussi à Cécilia Gondard de la section de Bruxelles qui fut moteur dans cette affaire.

Il n'aura échappé à personne que 2017 sera une année riche en élections et donc une année cruciale pour la gauche dans notre pays : présidentielle d'abord, suivie par les législatives, puis en septembre par les sénatoriales, la Haute assemblée renouvelant la moitié de ses membres.

Pour ce qui est des élections présidentielle et législatives, le Bureau national de Français du monde-adfe n'apportera son soutien à aucun candidat au premier tour et appellera, en revanche, à voter pour le candidat de gauche, quel qu'il soit, au second tour, ce qui ne doit pas empêcher nos sections d'organiser des rencontres et des débats avec les candidats. Quant aux élections sénatoriales, je forme le souhait qu'une liste d'unité puisse être constituée, mais je rappelle que ce sont les partis politiques qui ont la main !

Et parce que mes actions dans ces deux champs distincts d'activités que sont la présidence de Fdm et mon mandat au Sénat, se nourrissent l'une de l'autre, je terminerai en évoquant brièvement les différents domaines qui ont occupé mon année en tant que sénatrice.

Les questions d'enseignement français à l'étranger d'abord, puisque je suis membre du Conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et de la Commission nationale des bourses.

Le réseau culturel français à l'étranger ensuite, par mon appartenance, depuis quelques mois, au Conseil d'administration de l'Institut français.

Les questions d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre les violences faites aux femmes constituent également un volet essentiel de mon activité, et je suis d'ailleurs membre de la délégation dédiée au Sénat tout comme Hélène Conway-mouret.

La Francophonie, enfin, occupe une bonne partie de mon temps : d'abord, parce que je suis très impliquée dans l'audiovisuel à l'étranger, puisque j'ai été, de longues années durant, administratrice de France Médias Monde et que je suis rapporteure pour avis du budget de l'audiovisuel extérieur.

Mais également en ma qualité de membre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie : C'est à ce titre d'ailleurs qu'un dossier spécifique, qui me tient particulièrement à cœur, m'a

beaucoup occupée : les enfants sans identité. J'ai, effectivement, rendu un rapport sur ce sujet douloureux : d'après l'UNICEF, en 2013 plus de 230 millions d'enfants dans le monde n'ont pas été enregistrés auprès des services d'état civil à leur naissance et sont donc privés d'identité officielle. Or cette situation a des implications capitales. D'abord en termes de jouissance de nombreux droits (le droit à la nationalité, à l'éducation, ...) Mais aussi, en termes de lutte contre des entreprises criminelles telles le trafic d'enfants, le travail et les mariages forcés, les enfants soldats.... Enfin, l'enregistrement des naissances est également fondamental pour le processus démocratique de tout état : il lui permet d'avoir connaissance de la taille et de la répartition de sa population et ainsi établir des politiques adaptées. Et, enfin l'Etat pourra établir des listes électorales fiables, premier pas vers la bonne démocratie et la bonne gestion d'un pays. Des institutions, telles que l'ONU et l'Unicef, mais aussi des associations et des ONG sont engagées sur le terrain et peut être aurez-vous envie de les soutenir sur le terrain.

Voilà, il me semble que j'ai déjà trop parlé et, parce que, avec mes collègues sénateurs socialistes des Français établis hors de France, nous travaillons en étroite collaboration, je vais leur laisser la parole afin qu'ils vous exposent également leurs activités de cette année.

V. Bilan de mandat des sénateurs Hélène Conway-Mouret, Jean-Yves Leconte et Richard Yung

Hélène Conway-Mouret s'est félicitée d'avoir, lorsqu'elle était ministre déléguée, aboli la PEC, réformé les critères d'attribution des bourses scolaires, simplifié les démarches administratives et modernisé la représentation politique des Français de l'étranger en instituant les conseillers consulaires. Cette action politique s'est poursuivie, depuis son retour au Sénat en mai 2014, par la remise d'un rapport au Premier Ministre sur le Retour en France. Elle siège au CA de l'AEFE, à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ainsi qu'à la délégation pour les droits des femmes. Elle a eu l'occasion, dans ces différentes fonctions, de rédiger une dizaine de rapports dont ceux sur les femmes militaires, les migrantes ou la réforme nécessaire de l'aide publique au développement dont elle est rapporteure pour avis du budget. Hélène a clos son propos en saluant l'engagement et le parcours de Monique Cerisier ben Guiga qui continue à inspirer son action.

Richard Yung a dressé un rapide bilan de son action :

Une part importante consacrée aux questions de fiscalité des Français à l'étranger avec quelques succès (alignement des taux d'imposition des plus-values immobilières) et beaucoup d'échecs (imposition CSG, prise en compte des charges,).

Intervention sur la loi de finances : maintien des crédits sociaux, baisse des dotations AEFE, nouvelle politique des bourses scolaires.

Nombreuses interventions dans la politique européenne : union douanière, bancaire,

Idem pour les interventions relatives aux personnes : visas, nationalité, obtention de documents,....

Jean-Yves Leconte a rappelé qu'il était membre au Sénat de la Commission des lois, saisie au fond sur un grand nombre de projets et de propositions de lois, et de la Commission des

Affaires européennes. Il a évoqué les principaux textes pour lesquels le groupe socialiste l'avait récemment désigné chef de file : réforme de l'Asile, réforme du droit des étrangers, République Numérique, réformes des modalités d'inscriptions sur les listes électorales... Il a insisté sur son travail législatif effectué en faveur des Français établis hors de France, comme rapporteur au Sénat sur la réforme de la représentation politique des Français à l'étranger, ou comme auteur de la proposition sur la réforme de la CFE et de l'élection de son conseil d'administration, et via un grand nombre d'amendements et de questions au Gouvernement portant, par exemple, sur : l'AEFE (frais de scolarités, bourses scolaires, détachements des enseignants...), les postes consulaires, les recrutés locaux, l'obtention d'un certificat de vie, etc... Jean-Yves Leconte a également évoqué les rapports qu'il a rendus au Sénat, dont le dernier relatif à l'usage de la biométrie en France et en Europe, ou ceux portant sur « l'Europe de Schengen face à la crise des réfugiés ». Il a enfin rappelé les deux conférences-débats qu'il a organisées en 2016 sur la réforme constitutionnelle, l'une concernant la déchéance de nationalité et l'autre sur l'état d'urgence.

VI. Intervention de Matthias Fekl

Je connais bien les Français qui résident à l'étranger et je connais bien Français du monde.

Les valeurs de justice et de solidarité qui vous animent depuis la création de l'association en 1980 me sont chères et rattachent votre association à mon combat politique.

Je sais que si vous êtes très liés à notre pays, vous êtes tous également attentifs à ce qui se passe autour de vous, dans vos pays d'accueil. Vous êtes les représentants d'une France ouverte sur le monde, et attachés à ses idéaux républicains.

En ce jour d'assemblée générale, je tiens à saluer l'énergie et l'implication personnelle de toutes celles et ceux qui font vivre cette association au siège à Paris et dans les sections.

La France traverse un moment très difficile. La violence terroriste qui endeuille notre pays vise le cœur de ce que nous sommes et des valeurs que nous portons. Vous avez souvent pris part à l'organisation de cérémonies, de gestes de commémoration et je tenais à vous en remercier.

Les Français ont réagi avec une dignité remarquable pour ne céder ni à la peur ni à la division. Le Gouvernement est entièrement mobilisé pour protéger l'unité nationale et préserver la solidarité entre les Français.

Aujourd'hui, la communauté des Français qui résident à l'étranger augmente et se diversifie. Nous agissons pour que les adaptations nécessaires soient respectueuses des valeurs de justice et de solidarité.

Nous poursuivons quatre objectifs :

1/ Faire en sorte que les Français qui vivent parfois loin de France soient des citoyens à part entière ;

2/ Permettre à une communauté qui augmente régulièrement et qui habite toujours plus loin des « grandes villes » de bénéficier d'un service public consulaire accessible et efficace ;

3/ Garantir une éducation de qualité pour tous ;

4/ Etre solidaires avec ceux de nos compatriotes à l'étranger qui en ont besoin.

La communauté expatriée est une opportunité pour notre pays. Militants associatifs, vous avez un rôle particulier à jouer dans l'animation des communautés : lancez des initiatives qui

soudent les Français, qui favorisent l'action commune, qui donnent une image dynamique et positive de notre pays, parce qu'elle correspond à ce qu'il est vraiment.

Grégoire Ultré (Moscou) interroge le Ministre sur l'action du Gouvernement concernant l'emploi à l'international des jeunes. **Le Ministre** lui indique que la priorité est l'emploi des jeunes en France avec les contrats aidés comme le contrat-génération mais aussi à travers une expérimentation menée dans l'Union européenne, la « garantie jeune » qui garantit au jeune un revenu de base pour qu'il puisse s'émanciper. Il indique avoir travaillé sur le Volontariat international en entreprise (VIE), il y en aura 10 000 en 2017.

Philippe Moreau (Munich) juge que la concrétisation des annonces faites est tardive, et donne comme exemples les certificats de vie et la suppression de la double comparution pour la délivrance des passeports. **Matthias Fekl** explique que pour les passeports, il y a des blocages et que les événements 2015 entraînent une sécurité renforcée. Pour les certificats de vie, des progrès ont été faits en Allemagne.

Edmond Aparicio (Brésil) évoque les crédits coupés pour la formation professionnelle. Il ajoute qu'en raison de la crise au Brésil, un effort rapide serait nécessaire pour trouver des pistes. Il se déclare par ailleurs déçu en ce qui concerne les échanges entre conseillers consulaires et entre conseillers consulaires et postes consulaires. **Matthias Fekl** indique que des efforts ont été faits concernant le lien entre conseillers consulaires et postes consulaires et que si des problèmes persistent, il faut les lui signaler. Concernant la formation, il précise qu'il ne s'agit pas de suppression des crédits de formation mais de recentrage avec des crédits formation alloués aux régions.

Bérengère El Anbassi (Maroc) demande une action du gouvernement en faveur des CCPAS indiquant qu'un retour en France coûterait plus cher à l'Etat. **Matthias Fekl** lui assure que le message est passé et que les crédits d'aide sociale à l'étranger seront préservés en 2017. **Monique Cerisier ben Guiga (isolée)** insiste sur le fait que l'aide sociale est une solidarité avec les Français de l'étranger, et qu'il faut donc cesser de délégitimer cette aide dans des circulaires.

Théo Chino (New-york) déplore l'attitude de l'Etat vis-à-vis des inégalités concernant les recrutés locaux français. **Mathias Fekl** indique que le contexte budgétaire est difficile, mais que l'État doit être un employeur exemplaire. Une déprécarisation des employés locaux serait nécessaire mais il n'est pas possible de faire des promesses qui ne seraient pas tenues.

François Giraud (Rome) indique qu'il est parfois difficile d'expliquer à l'étranger ce qui s'est passé en France après les attentats. Il faudrait que les élus fassent un effort pour clarifier le message de l'État à l'étranger face aux attentats, notamment les mesures prises depuis. **Matthias Fekl** indique être conscient de la confusion et explique que l'alternative est la suivante : soit on donne une réponse ferme au terrorisme mais dans le cadre de la démocratie ou alors on change le cadre de la constitution : le débat aura lieu pendant la campagne électorale.

Stéphane Mukkaden (Norvège) indique que l'initiative Flam est parfois perçue comme une concurrence dans les instituts français. **Matthias Fekl** voit plutôt une montée en puissance de Flam. Il propose de voir au cas par cas les résistances.

Valérie Khan (Pakistan) appelle l'attention du ministre sur la sécurité des employés des ONG internationales, notamment dans le cadre de l'ONU. Elle insiste aussi sur l'importance d'une action dans la diplomatie culturelle. **Matthias Fekl** affirme que la France entretient des liens permanents avec les ONG, y compris à l'ONU. Sur la diplomatie culturelle, il tient à relever l'initiative de la « nuit des idées » organisée par Laurent Fabius mais aussi la présence des instituts français, alliances françaises, etc., ainsi que le fait que 300 000 jeunes sont scolarisés dans le réseau français.

VII. Intervention de Christophe Bouchard, directeur de l'AEFE

En cette rentrée, le réseau comporte 495 établissements homologués dans 137 pays. Les résultats du bac 2016 sont excellents, avec 96,8% de réussite dont 72,7% de mentions. Pour la 1ère fois, la correction des copies du baccalauréat a été dématérialisée dans tout le réseau.

L'AEFE inscrit son action dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens 2016-2018 : adaptation aux priorités diplomatiques ; maintien de l'excellence de l'offre éducative ; démarche de performance et d'optimisation des ressources humaines et budgétaires. L'AEFE a défini son schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) pour 2016/2020, avec un financement de 110,7 M euros.

La sécurité constitue la priorité de cette rentrée : les chefs d'établissement ont reçu des consignes précises. Ils doivent agir en lien avec l'officier de sécurité du poste diplomatique. Un conseiller sécurité AEFE, rattaché à la direction de l'Agence, a été recruté depuis juillet. Le MAEDI prévoit une subvention spécifique de 14,7 M€ pour 2017.

En matière pédagogique, l'AEFE poursuit la mise en œuvre de la loi de refondation de l'Ecole. La réforme du collège s'applique dans le réseau. L'AEFE a créé en juin l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers («dys», handicapés, précoces etc..). L'Agence s'attache au renforcement de l'excellence pédagogique par le recrutement d'inspecteurs supplémentaires, l'approfondissement du rôle des enseignants à mission de conseil pédagogique et le renforcement du dispositif de formation des personnels, notamment des personnels recrutés locaux.

La demande d'éducation « à la française » reste forte et les dispositifs complémentaires au réseau homologué se développent, avec 157 établissements LabelFrancÉducation et près de 160 associations FLAM.

Conclusion : l'objectif est celui de l'excellence pour tous. Plus de 21% des élèves français bénéficient d'une bourse scolaire.

VIII. Questions suite à M. Bouchard et M. Warnery (directeur des Français de l'étranger)

Christophe Bouchard rappelle que la France est le seul pays ayant un réseau public d'établissements scolaires à l'étranger mais ce réseau doit évoluer notamment en raison des contraintes budgétaires. Le budget de l'enseignement devrait rester stable. La question de la

sécurité sera une préoccupation première aussi pour les établissements français à l'étranger. Désormais, il existe un conseiller sécurité à l'Agence. L'importance donnée à l'éducation à l'étranger demeure présente, y compris au niveau du budget. Concernant les établissements avec label « France éducation » et les associations Flam, il explique qu'ils sont aussi encouragés et ne sont pas incompatibles avec le réseau d'établissements français.

Marie-Agnès Houzangbe (Togo) se demande si l'inscription en ligne sur le registre des Français à l'étranger, ne risque pas de poser problème pour les personnes qui ne sont pas connectées. En outre il n'y a pas de formation à l'utilisation du logiciel dans certains consulats. Des suspicions existent quant à la validité des documents et se pose aussi le problème de la justification des inscriptions. **Nicolas Warnery** explique que pour l'inscription en ligne aucune formation n'est nécessaire. Il s'agit uniquement de vérifier et valider les documents envoyés. Le service a été ouvert le 15 juin et il y a déjà 25000 inscriptions

Marie-Agnès Houzangbe (Togo) évoque aussi le problème des enfants non adaptés à la formation proposée dans les lycées actuels, et qui seraient mieux en enseignement semi professionnel ou technique. Or il est difficile de trouver solutions locales. Existe-t-il une possibilité de bourses ? **Christophe Bouchard** appelle à rester réaliste concernant l'enseignement technique. Il n'est pas possible d'avoir des filières techniques partout compte tenu du petit nombre d'élèves concernés. Mais les lycées sont équipés pour donner des conseils d'orientation.

Marion Berthoud (Maroc) rappelle le problème des enfants français non acceptés dans des établissements français au Maroc par manque de place et indique que, en outre, la section Bac pro vente sera fermée. **Christophe Bouchard** indique qu'un Observatoire sur les élèves à besoins particuliers a été créé avant l'été pour mieux prendre en compte ces besoins et améliorer la situation en échangeant information et bonnes pratiques. Il précise, concernant les lycées au Maroc, que la demande est très forte. Les lycées font au mieux pour être les plus équitables possibles : il existe un système de sélection et des critères pour choisir les enfants marocains qui seront scolarisés dans les établissements. Il existe aussi des offres complémentaires pour trouver des solutions, dont l'appui à la réforme du système éducatif marocain et de ses filières d'excellence, car la France ne peut prendre en charge tout le système scolaire du pays.

Marion demande aussi ce qu'il en est de la disparition annoncée des allocations de solidarité. Pour l'aide sociale, elle souligne qu'il n'y a pas d'illégitimité des aides sociales, même sans cadre législatif. **Nicolas Warnery** explique que, certains à l'intérieur de l'État veulent comprimer au maximum les aides dans la logique de la compression des dépenses. Les allocations n'augmenteront plus à court terme, même si il y a une augmentation des besoins.

Florence Baillon (Equateur) évoque les problèmes de reconstruction de vie après des tremblements de terre. Il n'y a aucun fonds prévu pour cela à Paris. Elle se demande que peut faire l'Etat français face à l'augmentation des tremblements de terre dans le monde. **Nicolas Warnery** répond qu'il n'existe pas de solution miracle sauf une assurance par capitalisation.

Florence Baillon (Equateur) demande aussi comment un sportif de haut niveau vivant à l'étranger peut accéder à l'épreuve bac sportif de haut niveau. La question serait la même pour les enfants virtuoses. Une reconnaissance des talents à l'étranger serait nécessaire. **Christophe Bouchard** réplique que l'AEFE est impliquée dans le sport à l'école. Les quelques cas de talents évoqués peuvent être étudiés. A partir de février les lycées pourront participer à la campagne pour les Jeux olympiques à Paris en 2024. A l'avenir il y aura un inspecteur d'académie sur le sport.

Morgane Marot (Londres) interroge sur la part du montant total des bourses versée dans les lycées homologués. **Christophe Bouchard lui indique que** la disproportion sur les US est bien connue. Les coûts d'écologie aux US sont plus élevés, donc les bourses sont plus élevées, mais un plafonnement est prévu. Cependant les Français des US se sentiraient défavorisés en cas de changements. L'essentiel est que tous les enfants puissent avoir accès à l'enseignement français à l'étranger et principe reste l'universalité des bourses.

François Boucher (Mexique) souhaite savoir si pour faire face à la fermeture de consulats, il serait possible de nommer des consuls honoraires dans les postes où il reste un ambassadeur.

Nicolas Warnery : l'idée est de regrouper dans un même pays ou un pays voisin le backoffice consulaire et permettre ainsi de gagner des emplois. Pour compenser, des tournées consulaires sont nécessaires (de deux à quatre par an), ainsi qu'une dématérialisation avec des procédures en ligne. Les consuls honoraires posent des problèmes de fonctionnement pratique et des problèmes juridiques du fait de leur dépendance vis à vis d'un ambassadeur se trouvant dans un autre pays.

VIII. Table-ronde sur le nucléaire

Une table-ronde sur le thème : « *Le nucléaire en question : la France peut-elle renoncer au nucléaire ?* » a été organisée rassemblant Bruno CHAREYRON, directeur du Laboratoire CRIIRAD (commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité), Valérie Faudon, déléguée générale de la Sfen (Société Française d'Energie Nucléaire) et Janick Magne, professeur de français à l'université de Tokyo, adhérente de la section Japon. La modération était assurée par Vanessa Gondouin, adhérente et journaliste.

IX. Intervention d'Axelle Lemaire

Je suis en charge du Numérique au sein du gouvernement dans le Ministère une démarche la plus possible collaborative et partenariale avec l'ensemble de mes collègues au sein du Gouvernement pour faire du Numérique un véritable enjeu numérique et un vecteur de transformation de l'économie et de toute la société pour qu'il soit utilisé au service du plus grand nombre. Je ne sais pas dans quelle mesure le Numérique vous intéresse. Ce qui peut peut-être vous intéresser est le témoignage d'une Française de l'étranger dans une expérience gouvernementale comme celle-là car j'ai réalisé à quel point le fait d'être française de l'étranger influençait ma vision et ... Alors vous qui êtes peut-être dans la même situation et engagé sur le terrain, vous avez ce regard peut-être un peu décalé, distancié en tout cas

double du fait de votre double culture double appartenance, vous cernez cette manière d'aborder les sujets et les questions et de forger certaines conditions et certaines valeurs. C'est empreintée de cette double culture que je suis arrivée au gouvernement.

Dans une situation, aujourd'hui à mes yeux malheureuse suite au Brexit, qui a une incidence sur les européens qui vivent au Royaume-Uni, et en particulier à Londres plaque tournante pour beaucoup de jeunes, l'avenir est très incertain pour ces ressortissants européens puisque la question du statut des ressortissants européens sera sur la table ; elle a joué un rôle très important dans la campagne du référendum puisque la question de l'immigration a été au centre des débats. Et c'est le rejet qui l'a emporté, un non à l'altérité et un non sur tout qui ne forgerait pas une identité construite sur la nostalgie d'un grand empire disparu mais aussi le refus d'une mondialisation ouverte qui certainement ne bénéficie pas à tous au Royaume-Uni. La question qui se pose aujourd'hui aux responsables politiques, c'est comment garantir les droits des ressortissants européens au Royaume-Uni dans le cadre des négociations sachant qu'à partir du moment où l'immigration a joué un rôle important, c'est la question de la libre circulation des personnes qui sera posée et la position du Gouvernement français est de dire si le Royaume-Uni souhaite avoir accès au marché unique européen, il faut à ce moment-là en respecter les quatre piliers fondateurs : libre circulation des biens, des capitaux des marchandises, des services mais aussi des personnes et on sent bien qu'un des nœuds de la négociation portera là-dessus. Ma position au sein du Gouvernement est à la fois d'alerter sur l'importance d'accorder une priorité à la défense des droits des ressortissants Français et européens. La France a aussi la responsabilité d'entendre le rejet massif de l'idéal européen, d'essayer d'en comprendre les raisons et d'élaborer une offre alternative notamment avec les Gouvernements italien et allemand mais pas uniquement car l'Europe se construit avec tous. Il faudra pour que la France puisse convaincre d'une certaine orientation de l'Europe, une Europe plus sociale, plus égale, qu'on soit en capacité de créer des majorités avec des pays avec lesquels on a pas forcément l'habitude de travailler. Tout est à faire dans ce domaine.

En tant qu'européenne très convaincue, j'ai pris ce Brexit comme une claque et en même temps comme une grande leçon parce qu'il faut à tout prix entendre cette défiance vis à vis des autres mais aussi vis-à-vis de tout ce qui représente le système. Il y a un ras-le-bol généralisé vis-à-vis des institutions, de tout ce qui représente des formes de pouvoir au premier rang desquels le pouvoir politique. Moi qui viens un peu de l'extérieur de ce système politique et qui suis très critique de l'intérieur mais qui croit à la noblesse de l'engagement politique, je crois qu'il faut œuvrer ensemble à réformer ce système pour que la démocratie représentative ne soit pas menacée et je considère qu'elle l'est aujourd'hui au regard des tendances politiques.

La question d'égalité entre les femmes et les hommes a été un sujet d'engagement très fort, en tant que députée pour la loi sur l'égalité, en tant que Ministre dans des actions en lien avec le Numérique et la représentation très faible des femmes dans ce domaine et à titre personnel avec le fait que j'ai totalement assumé de prendre un congé maternité, que j'ai estimé court mais relativement long pour une personne en responsabilité ministériel. On a voulu créer une jurisprudence avec ma collègue Juliette, on s'est bien mises d'accord pour prendre 6 semaines chacune et mon conjoint a pris lui 3 mois et demi. Voilà le type de modèle que je voudrais voir plus souvent en France.

Pour le Numérique l'Europe du Nord et l'Amérique du Nord sont de terres d'innovation et ont mis en place des politiques publiques très centrées sur l'innovation, donc je suis arrivée en France en me demandant comment faire le pari de l'innovation mais à la française et c'est tout l'objet de la French Tech qui a fait vraiment sortir des start up des entreprises innovantes, en considérant qu'elles étaient un vecteur de création d'emplois et de croissance et qu'elles avaient une capacité à se projeter directement à l'international que n'avaient pas peut-être des entreprises plus traditionnelles et qu'il fallait mettre l'accent sur ces entreprises dans nos politiques d'accompagnement à l'international ; c'est ce que fait business France.

Le Numérique c'est aussi la couverture des territoires ; vous êtes de passage en France et vous partez peut-être en vacances. Alors vous ressentez comme bon nombre de nos concitoyens la frustration de ne pas avoir d'accès à Internet satisfaisant. Nous travaillons très durement à améliorer cette couverture avec un niveau d'investissement public absolument inégalé mais aussi avec l'introduction d'un rapport de force avec les opérateurs télécoms qui n'avaient pas été mis en œuvre et va permettre d'accéder à une couverture beaucoup plus égalitaire de tous les territoires. Une antenne mobile, c'est 100 000 euros d'investissement et deux ans pour la mise en place. On verra les résultats d'ici quatre ans.

Afrique, francophonie et numérique

Education le numérique à l'école, les cours en ligne qui ont trouvé valeur diplômante.

Loi pour une République numérique adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale au mois de juin, je le souligne car c'est assez rare par les temps qui courent. Elle arrivera au Sénat fin septembre et j'ai bon espoir qu'elle soit aussi adoptée à l'unanimité. Elle a été élaborée pendant deux ans de manière collaborative, avec des ateliers contributifs dans les territoires, avec une consultation en ligne qui a réuni plus de 21 000 contributeurs, avec un texte co-construit par les internautes et modifié plus de 90 fois avant d'être présenté au Conseil d'Etat. Pour moi, c'est une expérimentation de faire de la politique, de rénover les modes démocratiques. Si cette loi a reçu un si fort assentiment, c'est à cause de la manière dont elle a été construite. Cette manière reste minoritaire mais je crois qu'il y aura un avant et un après parce qu'aujourd'hui tous les ministres essaient de mettre en œuvre des modes de consultation comme celui-ci. On sait que la question du renouveau politique et des institutions jouera un rôle important dans la campagne.

Questions suite à l'intervention d'Axelle Lemaire, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargée du numérique et de l'innovation.

Théo Chino (New-York) demande à Axelle Lemaire de définir les tenants et les aboutissants de ce qui entoure l'article 34 de la Loi Sapin 2 qui définit le Bitcoin et la Blockchain. Il lui demande si elle a des pressions financières de gros groupes financiers sur ces thèmes, et il pense que notre association a un rôle dans l'élaboration de ce que cet outil doit devenir. **Axelle Lemaire** précise d'abord que le bitcoin est une monnaie virtuelle et le blockchain une technologie qui peut s'appliquer à différents secteurs, notamment aux secteurs bancaires et financiers. Elle permet de décentraliser les flux et de les stocker sans lien avec les établissements par lesquels ils transitent potentiellement et qui échappent à l'interventionnisme monétaire et financier. Cette technologie peut apparaître comme un mode d'échange, de rémunération, de paiement alternatif, parallèle à des flux financiers ou

monétaires traditionnels. Elle n'a jamais reçu de pression de la part des lobbys bancaires mais il ne faut pas écarter l'hypothèse d'échanges très proches entre l'administration de Bercy et ces établissements pour définir les positions, les lignes directrices etc.

Claude Moreau (Munich) demande une précision concernant le plan informatique à l'étranger.

Christophe Bouchard explique que l'AEFE est devenue pilote et source d'expérimentation sur le numérique à l'école auprès d'établissements volontaires. Ça été le cas pour le tableau numérique. La France est plutôt en retard sur ce sujet. Aujourd'hui avec les tablettes et les ordinateurs portables, les enseignants ont la possibilité d'essayer des outils numériques comme par exemples les *serious game*, des jeux vidéo à vocation pédagogique. Le Ministère a aussi pour projet la création d'une Ecole Française numérique qui permettrait à tous les jeunes francophones d'accéder à des ressources pédagogiques, un peu comme le site Internet www.fun.fr.

XI - Election pour le renouvellement du CA

Après la présentation des candidats, il est procédé au vote pour renouvellement partiel du Conseil d'administration de Français du monde-adfe.

14 candidats pour 7 postes à pourvoir.

Mandats distribués : 218 - votants : 216 – exprimés : 215 + 1 nul.

Candidats	Suffrages	Sont élus :
Lepage Claudine	208	élue
Mukkaden Stéphane	195	élu
Picharles Chantal	165	élue
Moreau Philippe	150	élu
Pallez Laure	149	élue
Baillon Florence	137	élue
Marot Morgane	122	élue
Behain Christine	71	
Ciccone Christiane	63	
Thonneau Patrick	47	
Heurtefeu Elisabeth	39	
Mairesse Laurent	38	
Brulé Jean-Marc	8	
Cadalen Bénédicte	1	

Et le Conseil d'administration 2016-2017 se compose donc de :

Section	Nom	Prénom
YAOUNDÉ	ANGO ELA	Kalliopi
RABAT	AVIGNON-VERNET	Marie-Pascale
EQUATEUR	BAILLON-ZAMBRANO	Florence
FLORENCE (TOSCANE)	BARRE MANCIULLI	Gaelle
BOSTON	BEKKAI PIERRE	Djamel
LISBONNE	BEN LAHCEN	Mehdi

RABAT	BERTHOUD	Marion
ADHÉRENT ISOLÉ	BLOCH	Michèle
THAILANDE	BOUDEMAGH	Yamine
AUTRICHE	GALEAZZI	Nicole
MUNICH	LEPAGE	Claudine
LISBONNE	LESECQ	Antoine
ISTANBUL	MANGIAVILLANO	Virgile
LONDRES	MAROT	Morgane
ROME	MARTIN	Gérard
MUNICH	MOREAU	Philippe
NORVEGE	MUKKADEN	Stéphane
AFRIQUE DU SUD	NUJURALLY	Nawaz
SHANGHAI	PALLEZ	Laure
ATHÈNES	PICHARLES	Chantal
OTTAWA	ROMERO	Charles

Le Nouveau conseil d'administration élit le Bureau National.

Le Bureau nouvellement élu se réunit pour répartir les fonctions :

Présidente : Claudine Lepage

Secrétaire Général : Gérard Martin

Trésorière : Michèle Bloch

Membres : Mehdi Benlahcen, Philippe Moreau, Stéphane Mukkaden, Chantal Picharles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.